



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

**budget : services extérieurs**

Question écrite n° 23734

## Texte de la question

M. Dominique Paillé attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur les préoccupations qui lui ont été exprimées par les agents de l'administration fiscale. La suppression de certains emplois à la direction générale des impôts y serait envisagée. Le département des Deux-Sèvres n'échapperait pas à cette diminution d'effectifs. La crainte d'une dégradation très forte du service public gagne chaque jour du terrain. Il lui demande si le Gouvernement entend répondre à ces inquiétudes.

## Texte de la réponse

La loi de finances pour 1999 prévoit le maintien du niveau global des effectifs de la fonction publique assorti d'un rééquilibrage au profit des ministères qui relèvent de priorités gouvernementales ou qui ont moins que d'autres la possibilité de réaliser des gains de productivité (justice, enseignement supérieur...). La contribution de la direction générale des impôts à cette politique se traduit par une réduction modérée de 0,4 % de ses effectifs, soit 323 emplois. Ces prélèvements sont rendus possibles sans diminuer la qualité d'exercice des missions en raison notamment de la mise à disposition de nouveaux outils informatiques d'aide à la gestion qui allégeront considérablement les tâches de services. Le niveau de ces allègements justifie en outre des transferts d'emplois en faveur des départements dans lesquels l'évolution de l'activité économique est la plus forte. Par ailleurs, le rééquilibrage des moyens affectés au contrôle fiscal au profit des départements où se situent les risques de fraude et les enjeux les plus forts, est poursuivi. Compte tenu de l'évolution de ses charges et de la nature de son tissu économique, la direction des services fiscaux des Deux-Sèvres contribue à ces redéploiements nationaux à hauteur de 9 emplois, dont 4 rendus disponibles par la réorganisation du dispositif d'approvisionnement des services en imprimés, tout en conservant des moyens adaptés pour assurer un service public de qualité.

## Données clés

**Auteur :** [M. Dominique Paillé](#)

**Circonscription :** Deux-Sèvres (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 23734

**Rubrique :** Ministères et secrétariats d'état

**Ministère interrogé :** économie

**Ministère attributaire :** économie

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 11 janvier 1999, page 143

**Réponse publiée le :** 19 avril 1999, page 2347